

Agir pour la prévention des salariés

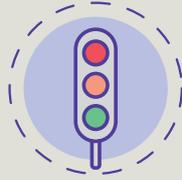
Groupama Loire Bretagne
vous accompagne dans une démarche personnalisée,
adaptée à votre entreprise et vos besoins.

Bénéficiez de l'expertise de nos préventeurs Groupama, ils réalisent un diagnostic santé et sécurité au travail pour vous permettre d'identifier :

- Les **obligations légales** liées à votre activité,



**Document
unique**



**Evaluation des risques
professionnels**



**Passeport
Prévention**

- Les **risques spécifiques** auxquels vos salariés peuvent être exposés (chute de plain-pied, chute de hauteur, risques liés à l'activité physique, risques psychosociaux, risque routier ...).

Nous vous conseillons dans la mise en place d'un plan d'actions sur-mesure avec la possibilité de mise en relation avec nos partenaires spécialisés.

Votre Diag' en 3 ETAPES

Définition de votre besoin

Remplissez un questionnaire pour situer votre niveau de sensibilité afin de préciser vos attentes en matière de prévention.

Rencontre avec nos experts

Nos experts prévention Groupama interviennent sur site et établissent un état des lieux des postes de travail.

Présentation du bilan et de votre plan d'actions

Nos préventeurs rédigent une synthèse détaillée des observations par thématique ainsi que des propositions sur-mesure de prévention.



Votre contact Prévention

Diag'SANTÉ SÉCURITÉ

Thierry KEREBEL

02 98 85 70 34

thierry.kerebel@groupama-loire-bretagne.fr

vivons
prévention



Groupama
ENTREPRISES